

d'une manière merveilleuse; il magnétise même ceux qui devraient pouvoir s'en défendre, et il les convainc qu'il est expert en économie agricole, bien qu'il ne le soit pas. De sorte qu'il ne pouvait guère donner de bons conseils à mon très honorable ami sur une convention mondiale du blé.

Il y avait ensuite M. McPherson, qui accompagnait le premier ministre. Je le connais très bien; c'était mon adversaire lors des élections fédérales de 1921, où j'appris à le connaître bien et favorablement. Mais, monsieur l'Orateur, cet homme ne sait rien, ou à peu près, de la question du blé. Comment aurait-il pu apprendre quelque chose là-dessus? Comment pourrait-on attendre d'un membre d'une profession libérale, quelle que soit son éminence dans sa propre sphère, qu'il aille à une conférence mondiale et aide à résoudre l'un des plus grands problèmes agricoles de notre âge? On dit que le pain est le soutien de la vie; et voici cet avocat novice qui s'attaque à un si grand problème. Je ne veux pas manquer de respect envers les avocats; je dirais la même chose de moi-même si on me confiait un travail dont je ne connais pas le premier mot en s'attendant à ce que j'y sois habile. Je savais qu'il ne serait guère utile au premier ministre, et je ne me trompais pas; on pourrait dire qu'un aveugle en conduisait un autre, puisque ni l'un, ni l'autre ne voient goutte à la question.

Passons maintenant au docteur Anderson, un autre homme de grand talent. Son éducation est probablement plus cosmopolite que celle de M. McPherson; lui aussi est avocat; il a le même degré de docteur. C'est un homme distingué, mais qui sait peu de chose du blé. Il serait difficile d'habiter l'Ouest et de ne pas reconnaître un champ de blé en herbe, mais j'ai vu des gens de l'Est qui ne connaissent pas le blé même de vue. Le docteur Anderson n'avait certes pas qualité pour conseiller le premier ministre. Il y avait ensuite le troisième premier ministre des prairies, l'honorable M. Brownlee, un autre homme de talent, un autre avocat, qui est depuis plusieurs années à la tête du gouvernement des cultivateurs. Il remplissait très bien cette charge, mais malgré ses nombreuses qualités, personne n'aurait jamais songé qu'il pouvait décider d'une convention internationale sur le blé. Je sais bien qu'on a souvent parlé de le nommer à divers postes, mais il lui manquait la chose essentielle pour bien conseiller le premier ministre.

Avec tous ces conseillers, tous plus ou moins incompétents, est-il surprenant que l'affaire n'ait pas marché? ou plutôt, qu'elle ait marché de mal en pis, à tel point qu'elle est aujourd'hui près de tomber au rebut. Une con-

vention sur le blé, qui prescrivait des contingentements et ne comprenait pas la Russie était fatalement boiteuse. Quoi qu'elle dise, on ne pouvait s'attendre à ce qu'une grande nation, fière comme la Russie, acceptât cette convention. Même si nous n'aimons pas la forme de son gouvernement, elle y a droit, tant qu'elle n'intervient pas dans le gouvernement des autres pays. Les Russes travaillent à la prospérité de leur pays, et nous les avons souffletés d'un embargo. Et nous nous attendions ensuite à ce que leurs représentants fissent le jeu du Canada sur cette convention concernant le blé, lorsque leur pays avait tout pour lui, et que sa population, qu'il doit nourrir, augmente rapidement par les seules naissances. C'était de la folie puérile que de s'attendre à ce que la Russie signât cette convention de contingentement, qui était contraire à la nature même des choses. Sa production de blé augmentait, et le Canada n'avait pas le droit de s'attendre à ce qu'elle quittât son piédestal pour s'adapter à nos exigences sur la production du blé.

Ce fut le commencement de la fin. Il est vrai que les régions du Danube signèrent la convention sur les contingentements, comme l'Argentine, le Canada et les Etats-Unis. Tous les pays importants signèrent, à l'exception de la Russie, mais l'Argentine ne tarda pas à essayer de s'en sortir. La récolte fut plus considérable qu'on ne s'y était attendu; le contingentement n'était que de quelque 110-000,000 de boisseaux, et la rumeur se répandit que l'Argentine avait changé d'avis, ce qui peut arriver en tout pays démocratique. Les gouvernements sont souvent obligés de changer d'attitude. Je ne blâme pas l'Argentine; son gouvernement dut changer d'attitude parce que le peuple l'exigeait; mais il en résulte qu'elle dépasse son contingentement sans aucun égard à la convention du blé. Elle dépasse maintenant son contingentement de six ou sept millions de boisseaux, et on s'attend à ce qu'elle se rende à quarante millions d'ici la fin de l'année. Je crois qu'elle a entamé certaines négociations avec le comité permanent à Londres, sans se compromettre; elle a vendu du plomb, ou plutôt du blé, et elle ne respecte la convention, ni dans l'esprit, ni dans la lettre.

Qui a été le premier en faute? N'est-ce pas le Canada, en négligeant de faire approuver cet accord par le Parlement? Je ne suis pas un diplomate, ni une autorité en questions internationales, mais il y a pas mal de temps que je suis dans la politique; or je n'ai jamais vu un accord revenir devant une législature ou ce Parlement sans qu'on en demande l'adoption ou le rejet. C'était le ministère qui invariablement négociait